

LA BIENTRAITANCE AU CENTRE HOSPITALIER CHRISTIAN BRAUN

- Adopter en toutes circonstances une attitude professionnelle
- Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique, psychique, la dignité et l'intimité de chacun
- Manifester une intention bienveillante et sans jugement auprès des personnes accueillies et leur entourage
- Respecter et promouvoir les droits des usagers en délivrant une information claire, en respectant la volonté de chacun et en nouant une relation de confiance
- Offrir à l'usager une prise en charge personnalisée
- Créer un environnement qui tient compte des équilibres familiaux, favorise le lien social et la citoyenneté
- Protéger les personnes accueillies autant que les soignants dans leur lutte contre les actes de maltraitance
- Combattre la routine en donnant du sens au quotidien et en manifestant un intérêt constamment renouvelé
- Assurer la continuité des soins dans une prise en charge pluridisciplinaire

La Charte de Bientraitance implique réciproquement les professionnels de l'établissement, le résident, le patient, la famille, l'entourage, les associations et les bénévoles.

